Zeitschrift: Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft

Band: 44 (1987)

Heft: 3

Artikel: La résidence de Dioclétien à Spalatum : sa dénomination dans l'Antiquité

Autor: Zawadzki, Tadeusz

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-34288

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La résidence de Dioclétien à Spalatum. Sa dénomination dans l'Antiquité

Par Tadeusz Zawadzki, Fribourg

Comment faut-il définir la résidence de Dioclétien à Spalatum? Faut-il la ranger parmi les *palatia,* les *villae,* les *castra,* les agglomérations urbaines ou même la considérer comme un type spécial d'architecture? C'est à Noël Duval que revient le mérite d'avoir fait le point sur cette question. Ses conclusions, qui ont rencontré un accueil très favorable[1], peuvent être résumées comme suit: à Spalatum plusieurs éléments architecturaux essentiels font défaut pour qu'on puisse parler d'un véritable palais impérial, semblable à ceux de Constantinople, d'Antioche, de Philippopolis (en Syrie) ou de Ravenne, avec leurs appartements d'apparat, leurs bureaux, leurs locaux de réception; les analogies que les chercheurs ont relevées entre ces édifices et la résidence de Spalatum ne s'avèrent pas décisives. Par conséquent, on ne saurait la considérer comme un *palatium.* C'était du reste l'attitude des auteurs latins plus ou moins contemporains qui donnent tous – sauf dans une leçon corrompue de la Chronique de saint Jérôme – à la résidence de Spalatum le nom de *villa* et non celui de *palatium*[2]. «Le terme *villa* signifie ici qu'il s'agit d'une construction élevée en rase campagne dont l'architecte a pu librement choisir le plan et qui a un caractère essentiellement 'résidentiel' dirait-on aujourd'hui.»[3] Toutefois, la résidence de Dioclétien «n'a pas l'aspect extérieur de la villa romaine classique», elle ne saurait donc être qualifiée comme telle. Après avoir présenté les raisons pour lesquelles on ne peut accepter ni *castrum* ni agglomération urbaine, Noël Duval propose de qualifier l'édifice de «château»[4].

Cette preuve irréfutable d'inadéquation du terme *villa* au célèbre monument peut être encore renforcée par le sens que les sources du IVe au VIe siècle donnent à ce terme. Le but des remarques qui suivent est de montrer dans toute la mesure du possible la pratique onomastique et la terminologie des sources de cette époque en ce qui concerne *villa* et *palatium.* En effet, il faut faire une nette distinction entre la pratique des Anciens et celle des chercheurs modernes qui, pour définir les monuments, se fondent surtout sur l'analyse systématique des éléments d'urbanisme et d'architecture.

1 N. Duval, *Le «palais» de Dioclétien à Spalato à la lumière des récentes découvertes,* Bull. Soc. nat. des Antiquaires de France (1961) 76–116.
2 N. Duval, op. cit. 88; J. Zeiller, *Le palais de Dioclétien à Spalato* (Paris 1912) 20.
3 N. Duval, op. cit. 89.
4 N. Duval, op. cit. 90.

Contrairement à ce qu'on dit, les auteurs qui désignent le lieu de la retraite de Dioclétien par *villa* n'entendent pas par là un édifice, mais un domaine rural. La phrase d'Eutrope *Diocletianus privatus in villa quae haud procul Salonis est praeclaro otio senuit*[5] est traduite en grec Διοκλητιανὸς δὲ ἐν ἀγρῷ γειτνιῶντι Σάλωσι καὶ διετέλεσεν ἐν ἡσυχίᾳ λαμπρᾷ[6]. L'Epitome de Caesaribus (anonyme) rédigé vers la fin du IVe siècle nous donne une expression semblable: *in propriis agris consenuit*[7]. On y insistait sur le désir du premier des tétrarques de se retirer de la cité à la campagne. Cette opposition est très nettement illustrée par une phrase de Pline le Jeune: *Athenis vivere hominem non in villa putes*[8]. Partout du reste où Eutrope mentionne des *villae* (propriété impériale), il emploie ce mot dans le sens de domaine rural; partout également Paianios le traduit par ἀγρός ou χωρίον[9], Aurelius Victor lui aussi signale une correspondance entre *villa* et *rus*[10]. Citons enfin Isidore de Séville dont l'œuvre comprend une quantité de notions lexicographiques propres à l'époque du Bas-Empire: pour lui, la *villa* est une parcelle bien délimitée[11], elle équivaut au terme *ager*[12].

Un phénomène analogue est observable dans le vocabulaire employé par Ammien Marcellin. En ce qui concerne les textes littéraires du Bas-Empire, le terme *villa* apparaît le plus fréquemment chez lui. Neuf mentions sur quatorze utilisent *villa* dans le sens de «domaine rural»[13]; l'auteur distingue entre la

5 Eutropius, *Breviarum ab urbe condita,* éd. C. Santini (Leipzig 1979) 9, 28; les éditions antérieures ont *consenuit.*

6 Eutropius, op. cit., éd. H. Droysen, MGH, AA II (Berlin 1878) 169.

7 *Epitome de Caesaribus,* éd. F. Pichlmayr et R. Gründel (Leipzig 1966) 39, 5.

8 C. Plinius Secundus, *Epistularum libri decem,* éd. R. A. B. Mynors (Oxford 1963) 7, 25, 4.

9 Eutropius 7, 20, 2 *extinctus est in villa propria* (Vespasien); 8, 8, 4 *obiit apud Lorium villam suam* (Antonin le Pieux); 10, 2, 3 *in villa publica morabatur* (Maxence); 10, 8, 2 *Nicomediae in villa publica obiit* (Constantin le Grand), traduit par Paianios comme χωρίον.

10 S. Aurelius Victor, *Liber de Caesaribus,* éd. F. Pichlmayr et R. Gründel (Leipzig 1966) 41, 16 *rure proximo Nicomediae-Achyronam vocat – excessit* (Constantin le Grand) cf. note 9 où figure *villa publica.*

11 Isidorus, *Etymologiarum sive originum libri XX,* éd. W. M. Lindsay (Oxford 1911) 15, 13, 2; cf. E. Blume, K. Lachmann, A. Rudorf, Die Schriften römischer Feldmesser (Berlin 1848) p. 368–369 *Alii agrum ex Graece nominari manifestius credunt. Unde et villa Graece †coragros† dicitur. Villa a vallo id est aggere terrae, nuncupata, quod pro limite constitui solet.*

12 A la lumière des constatations ci-dessus, on rejettera sans autre l'interprétation de lieux cités d'Eutrope avancée par W. A. Diepenbach dans son excellente dissertation de Giessen, *Palatium in spätrömischer und fränkischer Zeit* (Giessen/Mainz 1921) 73 n. 102; selon lui, Eutrope recourt ici délibérément au terme *villa* au lieu d'y mettre *palatium*; le goût pour les archaïsmes serait à l'origine de ce choix. Il y a d'autres raisons pour invalider cette interprétation: la villa où Titus est décédé était aussi le lieu de la mort de Vespasien: *excessit in eadem qua pater villa* (Suetonius, *Titus* 11); elle se trouvait près de Reate, dans les monts Sabins et dans un autre passage de Suétone (*Vespasianus* 24), elle est qualifiée de *Reatina rura.* Suétone paraît donc avoir entendu sous *villa* un domaine rural, d'ailleurs pas grand. Selon toute probabilité, Eutrope (cf. note 9) suivait Suétone. De toute manière, il était impossible et absurde d'employer dans ce contexte le terme *palatium.*

13 Ammianus Marcellinus, *Res Gestae,* éd. C. U. Clark (Berlin 1910–1915) 18, 7, 9 *ad Bebasen*

résidence (*domus*) et le domaine[14]. Dans quatre cas seulement *villa* désigne de façon nette la résidence et les bâtiments servant à l'exploitation agricole[15]. Une proportion semblable se retrouve chez les Scriptores Historiae Augustae[16], œuvre dont la date de rédaction oscille entre la fin du IVe siècle (terminus post quem) et le début du VIe (terminus ante quem)[17].

Le vocabulaire d'Ammien Marcellin permet de suivre l'évolution du sens du terme *villa* parallèlement aux modifications de la structure sociale et agraire et à la croissance des latifundia: autour du centre seigneurial se groupait la population dépendante, paysans et artisans, ainsi la *villa* ressemblait à un bourg, *vicus,* ou même à une «petite cité» selon saint Augustin[18]. Ceci est encore mieux perceptible dans l'Itinerarium Antonini rédigé au IVe siècle. Cet opuscule nous apporte plusieurs exemples de ce phénomène en énumérant les localités dont le nom commençait par Villa[19] sur un pied d'égalité avec des cités et des *vici* (bourgs): c'étaient donc des agglomérations importantes marquant les étapes de la route. Plus de la moitié de ces noms de lieu – sept sur onze – vient

villam; 25, 1, 4 *ad Hucumba nomine villam*; 27, 2, 2 *direptis propriis villis* (après avoir mis à sac les domaines des environs); 27, 9, 6 *in Isauria oppida villas uberes*; 28, 1, 54 *in villa propria custodiri* «être gardé sur son propre domaine»; 28, 2, 11 *opimas domus et villas et opes pervadebant*; 30, 10, 4 *degens in villa* «séjournant sur le domaine»; 31, 5, 8 *pilando villas*; 31, 11, 1 *ad Melanthiada villam Caesarianam.*

14 Voir note ci-dessus, Amm. Marc. 28, 2, 11.

15 Amm. Marc. 14, 9, 8 *ad ... villam ... quae ab Antiochia vicensimo et quarto disiungitur lapide*; 19, 9, 7 *ad villam octavo lapide ab urbe distantem*; 29, 6, 8 *villarum cineribus exustarum*; 30, 1, 9 *lectulos in villis repertis*; en ce qui concerne 23, 6, 35, *magi ... villas inhabitantes nulla murorum firmitudine communitas,* on ne saurait pas affirmer s'il y est question d'une maison de campagne. J. Fontaine, dans l'édition d'Ammien dans les «Belles Lettres» (Paris 1977) IV 108, les conçoit comme «Propriétés sans enceinte fortifiée».

16 *Scriptores Historiae Augustae,* éd. E. Hohl (Leipzig 1971); au sens du domaine: Hadrien 25, 7; Antonin le Pieux 1, 8; Pertinax 1, 2; Diadumenien 5, 2; Alexandre Sévère 13, 6; 48, 5; Aurélien 10, 2; au sens d'une prestigieuse et luxueuse résidence aristocratique et impériale: Hadrien 23, 7 et 26, 5 (Tibur); Verus 8, 8–9; Gordien 32, 2.

17 W. Dahlheim, *Geschichte der römischen Kaiserzeit* (München 1984) 156–160: une très prudente présentation de cette source historique et de ses problèmes. Tout récemment, J. Straub a réuni les indices en faveur d'une datation pour la seconde moitié du Ve siècle: J. Straub, *Il problema del carattere letterario della Storia Augusta,* Annali della Facoltà di lettere e filosofia dell'Università di Macerata 17 (1984) 13–36. Cf. A. Rösger, *Usurpatorenviten in der Historia Augusta.* Festgabe Johannes Straub, Bonner Jahrbücher, Beiheft 39 (1977) 359sqq.

18 Aurelius Augustinus, *De catechizandis rudibus* (Migne, PL, Aurelius Augustinus VI 339) *Natus etiam in civitate Bethleem quae inter omnes Judeae civitates ita est exigua ut hodieque villa apelletur.*

19 *Itinerarium Antonini* (IVe siècle) dans: K. Miller, *Itineraria romana* (Stuttgart 1915) p. LIVsqq.: 42 *Villa Serviliana*; 59 *Villa Fulgurita sive Agma*; 59 *Villa Magna*; 60 *Villa Privata*; 61 *Villa Aniciorum Megradi*; 62 *Repentina vax*; 63 *Villa Marsi Minna*; 124 *Villa Rostrata*; 474 *Villa Faustini*; 577 *Villa Pampati. Tabula Peutingeriana* V 2 *Villa Gai*; cf. CIL VIII 25902 *Villa Magna Variana*; XIII 5330 *Villa Flaviaca*(?). J. Kolendo arrive aux mêmes conclusions dans *Les grands domaines en Tripolitaine d'après l'itinéraire d'Antonin,* 110e Congrès national des sociétés savantes (Montpellier 1985), IIIe Colloque sur l'histoire et l'archéologie d'Afrique du Nord, 149–162.

des régions maghrébines. Le fait que la *villa* au sens de *exigua civitas* se trouve attestée chez saint Augustin, ne serait donc pas dû au hasard.

Au VIe siècle, l'évolution du terme dans ce sens s'accentue. Dans les Novellae de Justinien, partie latine, *villa* est non seulement citée régulièrement à côté du *vicus,* mais même elle le remplace; d'un côté ce sont les *civitates,* de l'autre les *villae* et *vici* qui constituent, aux yeux des juristes, les deux éléments du territoire[20].

Rien donc n'atteste que la résidence de Dioclétien à Spalatum était définie dans les textes par le terme *villa*; il semble alors permis de réexaminer la question de l'emploi à ces fins du mot *palatium.* A partir du IVe siècle, il apparaît dans les sources soit dans le sens figuré pour désigner la cour impériale, les fonctionnaires auliques et le centre du pouvoir – soit dans le sens concret: un édifice officiel, siège de l'empereur et de son entourage[21]. Plusieurs *palatia* sont mentionnés par les auteurs du IVe siècle et des siècles postérieurs. A côté de celui de Rome[22], il y en a à Aquilée[23], à Constantinople[24], à Antioche[25], à Nicaea[26], à Sirmium[27], à Nisibis[28], à Milan et à Autun[29]. C'étaient pour la plupart des bâtiments spacieux, spécialement construits à ces fins, avec des salles d'apparat et de nombreux bureaux; aussi les édifices qui primitivement avaient une autre destination – tel semble avoir été le cas de Lutèce et de la Bretagne[30] – devenaient-ils un *palatium* lorsque s'y installaient les empereurs ou leurs vicaires en exercice.

A côté de constructions dont la fonction officielle est évidente, les textes en mentionnent d'autres où elle paraît secondaire; il s'agit des résidences de repos et d'agrément. Telle pouvait être la fonction de l'édifice situé sur le chemin de Vérone à Trident, attesté par le nom du lieu *Ad Palatium*[31] datant du IVe siècle; bien entendu, il n'y a à ce propos aucune certitude[32]. On pourrait dire davan-

20 *Iustiniani imperatoris Novellae,* 89, 2, 2, 7 *sub qua civitate villa aut vicus tributa persolvat*: cf. 89, 2, 3, 6; 89, 2, 2 5 ... *ex villa quadam aut vico sit oriundus*; 130, 7, 3 *per diversas civitates et villas eos perducunt;* 85, 3, 3 *neque civitates inhabitantibus privatis neque villas incolentibus* ...

21 W. A. Diepenbach, op. cit. 35sqq.

22 *XII Panegyrici latini,* éd. R. A. B. Mynors (Oxford 1964) VIII (V) 14, 2 *Antonino principi daret, quamvis ille in ipso Urbis palatio* (l'an 296). La résidence impériale à Rome est considérée comme une parmi d'autres.

23 *Paneg.* VII (VI) 6, 2 (l'an 310).

24 Amm. Marc. 26, 6, 18.

25 Amm. Marc. 14, 7, 9–11; *Script. Hist. Aug., Alex. Sev.* 54, 6.

26 Amm. Marc. 26, 10, 1.

27 Amm. Marc. 30, 5, 16: cf. *Epit. de Caes.* 40, 10 *Nam etiam nunc haud longe Sirmio eminet locus palatio ibidem constructo, ubi parentes eius* (scil. *Maximiani*) *exercebant opera mercenaria.*

28 Amm. Marc. 25, 8, 17.

29 *Paneg.* XI (III) 11, 1 (l'an 291) Milan. V (VIII) 8, 4 (l'an 312) Autun.

30 Pour Lutèce Amm. Marc. 20, 4, 14; pour la Bretagne *Script. Hist. Aug., Sept. Sev.* 22, 4, 7.

31 *Itin. Anton.* 275 (cf. note 18): 24 *millia passuum de Verone,* 36 m.p. à Tridente; localité contemporaine Ala; cf. K. Miller, op. cit.

32 Voir E. Polaschek, RE XVIII 3 s.v. col. 81: «Die Bezeichnung deutet auf einen nahegelegenen Sommerpalast hin.»

tage sur le *palatium* qui, selon Cassiodore, se trouvait auprès des eaux thermales à Aponum (act. Abano Terme); le roi Théodoric a donné l'ordre à l'architecte Aloiosus de réparer cet édifice *longa senectute quassatum*[33]. Il datait donc probablement de la dynastie théodosienne et servait comme villégiature et lieu de cure à la famille impériale arrivant de Ravenne. Cassiodorus mentionne aussi en 546 un magnifique *palatium* de Mathasuenta, à l'occasion de son mariage avec Vitigès[34]; le palais a été érigé avant l'élévation de la fille d'Amalasuntha à la dignité royale, c'était une résidence «privée» d'un membre de la famille régnante.

Au demeurant, le caractère de plaisance est nettement prononcé en ce qui concerne les trois *palatia* dont parle l'Histoire Auguste: c'est d'abord le voisinage de Tibur avec la célèbre résidence d'Hadrien[35] qui l'aménagea pour son plaisir et pour faire revivre les souvenirs de ses voyages et des merveilles du monde qu'il avait visitées[36]; ensuite, le domaine de Lorium où Antonin le Pieux avait fait son éducation et où il avait construit «après» un *palatium* «dont les vestiges sont à voir encore aujourd'hui»[37]; enfin, les environs de Baiae, célèbre station balnéaire où Alexandre Sévère avait construit un palais agrémenté d'un vivier et «appelé encore aujourd'hui» du nom de Mammea, mère de l'empereur[38].

Un heureux hasard permet de rapprocher ces données de l'Histoire Auguste d'une source iconographique: un flacon de verre trouvé à Piombino (Populonia) et daté de la fin du IVe siècle, montre une vue du rivage entre Baiae et Puteoli avec des édifices et des installations de pisciculture et d'ostréiculture[39]. L'artiste a pris soin d'indiquer par écrit ce que ce dessin devait représenter: un *PALATIU(M),* au-dessous des *OSTRIARIA* et à côté un *STAGNU(M).*

33 Cassiodorus, *Variae,* éd. T. Mommsen, MGH, AA XII (Berlin 1894) II, 30, 10. Il faut citer aussi les données de l'Anonymus Valensianus sur la réparation du *palatium* à Rome (67), sur un autre palais de Rome, *palatium quod appelatur Sessorium* (69), sur la construction des palais par le roi Théodoric – *palatium fecit* – à Ravenne, à Vérone et à Ticinum-Pavia (71).

34 Cassiodorus, *Orationum reliquiae* fol. VI, ligne 6 Traube (MGH, AA XII p. 483) *Fecisti quoque, domina, palatium, quod te etiam ignotis evidenter ostenderet.*

35 *Script. Hist. Aug., Tyr. trig.* 30, 27 (Zenobia): *Huic vita ab Aureliano concessa est ferturque vixisse cum liberis ... data sibi possessione in Tiburti quae hodieque Zenobia dicitur non longe ab Hadriani palatio.*

36 *Script. Hist. Aug., Hadr.* 26, 5.

37 *Script. Hist. Aug., Anton. Pius* 1, 8 *Educatus Lori in Aurelia, ubi postea palatium extruxit, cuius hodieque reliquiae manent.*

38 *Script. Hist. Aug., Alex. Sev.* 26, 10 (*fecit*) *in Baiano palatium cum stagno quod Mammeae nomine hodieque censetur.*

39 J. Kolendo, *Parc à huîtres et viviers sur un flacon de verre.* Travaux du centre d'Archéologie méditerranéenne de l'Académie Polonaise des Sciences 18 (1976) (Etudes et Travaux 9) 145–158. Kolendo reprend le problème difficile de l'interprétation de ce flacon, abordé dans de nombreuses publications (p. ex. Ch. Picard, *Pouzzoles et le paysage portuaire,* Latomus 18, 1959, 23–51) et présente une brillante solution: ce qu'on considérait comme une vue schématique des coupoles du palais représente en réalité des viviers! Cf. CIL XI 6710, 18.

Ainsi le flacon nous apprend qu'à la fin du IVe siècle, se trouvait à Baiae une luxueuse résidence d'agrément, munie d'un vivier et d'un parc à huîtres, et que cette résidence était couramment appelée *palatium*; rien ne prouve cependant que ce palais et son vivier aient été érigés par Alexandre Sévère, comme l'affirme l'Histoire Auguste. Il se peut que, malgré cette ressemblance, si frappante à première vue, la mention d'Alexandre Sévère soit une de ces inventions dont fourmille l'œuvre[40]. Mais si tel était le cas, c'est à bien plus forte raison qu'il faut considérer ces emplois comme l'indice d'une terminologie authentique et spontanée. L'exemple de termes employés par l'Histoire Auguste pour la résidence près de Tibur semble fort bien expliquer ce mécanisme.

Or, dans la biographie d'Hadrien, l'auteur qualifie ces constructions de «Villa Tiburtina» (à deux reprises)[41], tandis que dans le passage cité ci-dessus, dans la Vie de Zénobie, il parle de *palatium*[42]. D'où vient cette différence? Le plus simple paraît d'admettre que l'auteur, qui pour rédiger la Vie d'Hadrien suivait une bonne source détaillée du début du troisième siècle[43], y avait trouvé ladite dénomination. Quant à la Biographie de Zénobie, l'auteur disposait de données bien plus restreintes et il laissait libre cours à son imagination. En faisant séjourner la reine vaincue, mais toujours impressionnante par son ancienne fortune, auprès de la prestigieuse résidence d'Hadrien, il semble avoir préféré changer (ou bien il a tout simplement oublié) l'expression de sa source pour les empereurs du IIe siècle et il a employé le terme courant de son temps, d'usage général, *Hadriani palatium.*

Ce complexe d'édifices est qualifié de façon analogue par les Acta Symphorosae[44] et par Aurelius Victor dont le récit[45] permet de boucler et de confir-

40 Pour corroborer ses assertions sur les édifices, l'auteur de l'Histoire Auguste ajoute souvent des remarques de la sorte: «il existe encore aujourd'hui». Ce sont justement de telles notices qui nous mettent en garde! Il n'est pas à exclure que l'auteur de l'Histoire Auguste, disposant d'une énorme érudition et d'une étonnante capacité d'association (J. Straub, *Senaculum id est mulierum senatus,* BHAC 1964–1965, Bonn 1966, 221–240; T. Pekary, *Statuen in der Hist. Aug.,* BHAC 1968–1969, Bonn 1970, 151–172), connaissait les rivages de Pouzzoles soit par autopsie, soit par récit, soit ... par ces représentations sur les flacons, comme celui de Piombino, qui semblent avoir été une sorte de souvenirs touristiques (Kolendo, op. cit. 145). D'ici, un pas à attribuer le *palatium* à Alexandre Sévère, présenté par l'Histoire Auguste comme un grand bâtisseur.

41 *Script. Hist. Aug., Hadr.* 26, 5 *Tiburtinam villam mire exaedificavit ita ut in ea et provinciarum et locorum celeberrima nomina inscriberet, velut Lycium, Academian, Prytanium, Canopum, Poecilen, Tempe vocaret.* La dénomination *villa Tiburs* se trouve dans les inscriptions du IIe siècle, H. Dessau, ILS 1581 et 1582. Cf. Symmachus, *Epist.* 7, 20 1.

42 Voir note 35.

43 T. D. Barnes, *The sources of the Historia Augusta* (Bruxelles 1978) 98–107; R. Syme, *Ignotus the Good Biographer,* BHAC 1966–1967 (Bonn 1968) 131–152.

44 *Acta Symphorosae* (*Acta Sanctorum* 18 juillet) IV 358 *cum fabricasset Hadrianus palatium et id dedicare vellet.* Il est question de la résidence à Tibur.

45 Aurelius Victor, *De Caes.* 14, 5–6: (*Hadrianus*) *remissior rus proprium Tibur secessit permissa urbe Lucio Aelio Caesari. Ipse uti beatis locupletibus mos palatia extruere, curare epulas, signa, tabulas pictas* (environ l'an 360).

mer les conclusions qui s'imposent sur le caractère inofficiel ou «privé» des trois palais de l'Histoire Auguste. Cet auteur cependant dit plus. Après avoir souligné qu'Hadrien se retira à Tibur et qu'il laissa la direction des affaires à Aelius Caesar – c'était donc une retraite presque comme celle de Dioclétien –, il fait part des plaisirs auxquels se livra l'empereur: «selon la coutume des gens riches, il bâtit des palais, s'occupa de festins, de statues, de tableaux». La construction des palais est donc d'une importance égale à l'organisation des festins et à la passion des œuvres d'art, ces deux dernières activités n'ayant jamais été le monopole des empereurs[46]. On arrive ainsi à déterminer la troisième signification qu'on donnait au mot *palatium,* employé aussi au pluriel[47], dans la période du IVe au VIe siècle: une prestigieuse résidence construite pour le repos et les plaisirs des empereurs ou des richissimes particuliers. Evidemment, même dans sa résidence de plaisir, l'empereur n'arrêtait pas totalement ses occupations du gouvernement[48], néanmoins, le *palatium* – villégiature se distinguait (et il devait se distinguer!) du *palatium* – haut lieu des affaires d'Etat.

Pour démontrer que la résidence de Dioclétien à Spalatum était couramment appelée *palatium* on n'a donc pas nécessairement besoin de recourir à une des leçons du texte de la Chronique d'Eusèbe et de saint Jérôme où il est question du lieu de la mort de Dioclétien[49]. La plupart des manuscrits donnent *Diocletianus haut procul a Salonis in villae suae palatio moritur* et cette leçon, qui se répète dans la Chronica Gallica de l'an 511[50], a été adoptée dans les éditions de Helm et de Schoene. Elle a été cependant contestée, car on trouvait

46 Le rapport étroit entre les résidences des «rois» et celles des puissants est accentué par Firmicus Maternus, *Math.* III 6, 19 *in palatii regum vel in potentium virorum domibus* (l'an 337). Un indice de plus que ce nom n'était pas réservé exclusivement aux résidences impériales.

47 La forme au pluriel, *pălātĭa* est adoptée surtout par les poètes, pour des raisons métriques chez Ovide, *Met.* 1, 176; *Trist.* 1, 1, 69; *Ars* 3, 389; chez Lucain 3, 103; chez Martial 4, 5, 7; 7, 28 5; chez Stace, *Silv.* 4, 1, 7; les poètes postérieurs emploient ce mot dans le sens détaché de la résidence impériale sur le Palatin, ainsi Prudentius, *Contra Symm.* 2, 766; Merobaudes, *Poet.* 89; Dracontius, *Laud. dei* 2, 507. *Palatia* s'emploie aussi en prose, Arnobius 3, 10, 7; 7, 25, 28. Adapté par la langue grecque, le mot *palatia*–παλάτια signifie une résidence impériale en dehors du siège officiel, donc une résidence d'agrément. Ainsi quand Constantin Porphyrogénète parle de la résidence de Dioclétien à Spalatum (ou plus exactement d'une partie de la résidence délimitée par les remparts et les bastions, appelée κάστρον – ville [*De admin. imp.* 29, 126B, 138B; 31, 149Be]) ou bien du palais de plaisance à Pegai érigé par l'empereur Léon (51, 134B), il emploie le mot παλάτια. Quand il est question du palais à Constantinople ou même de l'édifice où Bérengar siégeait en exerçant le pouvoir, le terme est toujours παλάτιον (26, 116Be et 118Be; 48, 215Be; 51, 236Be, 241Be).

48 Par exemple, l'empereur Claude (l'an 46) qui, à Baiae, promulgait l'édit sur le droit de cité des Anauni, CIL V 5050 = ILS 206.

49 Griechische Christliche Schriftsteller, *Eusebius Werke VII, Die Chronik des Hieronymos – Hieronymi Chronikon,* éd. R. Helm (Berlin 1956) (sous l'an 316). *Eusebii chronicorum libri duo,* éd. A. Schoene (Berlin 1875).

50 *Chronica Gallica* anno 511, MGH AA IX (*Chronica Minora* I) p. 643, n° 460.

«pas trop satisfaisante»[51] l'expression *in villae palatio,* ce qui pouvait paraître un pléonasme, lorsqu'on entendait, par le terme *villa,* un bâtiment. Cette réserve disparaît à la lumière de la constatation que *villa* signifie un domaine rural[52]. Il reste néanmoins qu'une partie des manuscrits donne la leçon *Diocl. haut procul a Salonis in villa sua Spalato moritur.* Cette leçon est représentée aussi dans la chronique de Prosper Tiro (vers l'an 450) qui suit le texte de saint Jérôme, avec une variante *Aspalatum*[53]. Il ne faut pas y entendre: «villa à Spalatum»: l'ablatif *Spalato* dépend strictement de *villa sua,* comme c'est le cas de l'accusatif chez Eutropius: (*Antoninus*) *obiit apud Lorium villam suam*[54]. On traduira donc le texte de Prosper d'Aquitaine comme suit: «dans son domaine Spalatum (ou bien Aspalatum)». Cette expression se range dans le langage littéraire de l'époque; le domaine a pris le nom de la localité qu'il a intégrée. L'appellation *palatium* donnée à la résidence de l'empereur en retraite n'a rien à faire avec le nom du lieu[55].

51 J. Zeiller, *Le palais de Dioclétien à Spalato* (Paris 1912) 20 n. 3.

52 Voir les témoignages réunis dans les notes 5–20.

53 Prosper Tiro, MGH AA IX (*Chronica Minora* I) 448, n° 999, *ad Hieronymum* 2332.

54 Voir la note 9.

55 C'est du terme *palatium* que, selon Constantin Porphyrogénète (*De admin. imp.* 29, 138B), dérivait le nom de lieu Spalatum (Aspalatum). Cette étymologie devenue courante très longtemps a été remise en question à la fin du XIXe siècle: J. Zeiller, op. cit. 20; *Sur l'origine de Spalato,* Mélanges R. Cagnat (Paris 1912) 419–426; Fluss, RE III A 1, s.v. *Spalatum,* col. 1259; T. Marasovic, *Le palais de Dioclétien* (Beograd 1982) 15sq. On y a remarqué que le nom de lieu Spalatum (à l'ablatif) figure sur la *Tabula Peutingeriana,* donc il est antérieur à Dioclétien. On a aussi soulevé la ressemblance du nom Ἀσπάλαθον (au génitif) chez Const. Porphyr., op. cit. et Aspalatum (à l'ablatif) dans la *Notitia Dignitatum Occ.* XI 48 avec celui de ἄσπαλος – poisson dans la langue des Athamans (W. Tomaschek, RE II, col. 1710), ou bien avec celui de la plante ἀσπάλαθος – le gênet qu'on trouve encore aujourd'hui aux environs de Split. Selon Steph. Byz., cette plante a donné aussi le nom à l'île Aspalathis près de la Lycie. De toute façon, le nom du domaine de Dioclétien devait être Aspalat(h)um ou Spalatum et non Aspalathos comme l'affirmait J. Zeiller, op. cit. Le genre neutre est prouvé par les formes sous lesquelles cette localité est mentionnée par l'Anonymus Ravennas, Spalathron (IV 16), Spalatrum (V 14) et Spalathon dans la *Géographie* de Guido (115).